

ADMINISTRATION ET PUBLI-CITÉ
Abonnement payable d'a-
vance.
Canada—Excepté cité
de Québec..... 75c.
Cité de Québec et pays
étrangers..... 1.50
Tarif des annonces 10c. la ligne
Annonces classées le. du mot
minimum .50 sous.
Pour abonnement et annor-
ces écrire au "Bulletin de la
Ferme", 111 Côte de la Mon-
tagne, (Edifice Morin) Québec
Caser postal 129—Télép. 4297

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE
Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès



RÉDACTION ET
COLLABORATION
Cette revue est consacrée aux
intérêts de la ferme et du foyer
rural.
Elle est rédigée par un comi-
té de techniciens et de prati-
ciens agricoles, assistés de colla-
borateurs occasionnels et de
correspondants de diverses ins-
titutions agricoles. Toute col-
laboration est sujette au con-
trôle du directeur.
La correspondance concer-
nant la rédaction doit s'adres-
ser au Directeur du "Bulletin-
de la Ferme", Casier postal 129,
Haute-Ville, Québec.

Volume XII

QUEBEC, LE 2 OCTOBRE 1924

Numéro 40

Page de la Coopérative Fédérée de Québec

Que tous se donnent la main

La Coopérative profite surtout aux agriculteurs

Les bienfaits de la coopérative sautent aux yeux de tous; ils sont multiples et variés selon le point de vue où l'on se place. Il est évident qu'un homme isolé n'a pas les ressources de pensée et d'exécution que donne un groupe collectif; son énergie vient se briser aux obstacles que l'union de plusieurs volontés surmontera sans effort.

Il faut s'unir et rester unis, les cultivateurs plus que les autres classes; c'est ici que l'association des idées et des efforts présente tous ses avantages. "La voix des individus", a dit un penseur de chez nous, "se renforce de tout l'appui qu'un groupe d'hommes paisibles, mais résolu, peut donner. Elle réclame avec plus de succès la répression de certains abus; elle provoque plus sûrement certaines initiatives salutaires. Dans l'ordre moral, comme dans l'ordre économique, l'association contribue d'une façon très notable à améliorer le sort des classes besogneuses."

La coopérative répond à ce besoin inné qui invite les hommes d'une même profession à s'associer entre eux.

Notre Coopérative Fédérée, en groupant près de 45,000 cultivateurs de la Province, reste l'unique association professionnelle des agriculteurs de Québec.

Elle leur offre des avantages exceptionnels.

Et d'abord, un débouché constant et rémunérateur de tous les produits de la ferme; puis, une amélioration graduelle des produits, par une classification méthodique et sévère; enfin, les meilleurs prix du marché. Car, la Coopérative Fédérée ne fait pas de spéculation; elle n'entasse pas, ni n'écoule à la masse, avant de créer des hausses et des baisses factices selon le caprice des gros entrepreneurs.

Elle cherche des moyens honnêtes de multiplier ses marchés dans tous les pays du monde, avec qui elle se tient en relations suivies. En même temps, elle pousse à la production intensive des fermes; dans ce but, elle a obtenu des cours spéciaux dans les écoles rurales sur la coopération, afin de faire l'éducation du peuple agricole sur ce point.

Le beurre, le fromage, les œufs, les animaux, bestiaux, porcs, volailles, les engrais alimentaires, les grains et les céréales, les pêcheries (celles de Gaspésie en particulier), sont autant de compartiments qui préoccupent la Coopérative Fédérée et lui donnent sa raison d'être. Elle classe, elle fixe les prix, elle expédie, elle vend, et toutes ses transactions, marquées au coin de la probité et de la compétence, profitent à ses sociétaires, les agriculteurs. Si elle disparaissait, la classe agricole serait livrée sans défense à la pire des exploitations.

La Coopérative Fédérée développe aussi le crédit agricole et elle donne l'essor voulu aux caisses rurales Desjardins qui voient des jours prospères dans un village où les cultivateurs font partie d'une coopérative locale. Ses transactions présentent le plus de commodité et de sûreté possible à ses sociétaires comme à ses clients.

Les mêmes avantages vont aux sociétés agricoles qui continuent à s'affilier toujours plus nombreuses à la Coopérative Fédérée: marché assuré, production classifiée, prix élevés, relations faciles et sûres.

Enfin, la classe agricole a besoin de la coopérative puisque c'est elle qui en bénéficie le plus en dernier ressort.

De meilleurs produits

Le nouveau système du paiement du lait, d'après sa matière grasse, continue à donner satisfaction. Un fromager d'Iberville, M. Philidor Guillet, nous écrit une lettre significative à ce sujet.

"Depuis l'ouverture de ma fabrique au printemps, écrit-il, je paye le lait d'après sa richesse en gras, et je suis bien satisfait du résultat obtenu. Certains cultivateurs qui au début étaient opposés à ce procédé, en manifestent aujourd'hui tout leur contentement.

"Il y a amélioration dans le soin apporté au lait, de sorte que le rendement est meilleur et le fromage de meilleure qualité.

(Signé) Philidor Guillet, Iberville, P. Q.

De Saint-Octave, nous arrivent deux communications qui expriment la même satisfaction; l'une de M. Joseph Ruest, fabricant de fromage, qui dit:

"Le paiement du lait par le gras donne satisfaction aux intéressés de ma fabrique et a pour effet l'amélioration du lait qui donne un produit de première qualité."

(Signé) Joseph Ruest, Saint-Octave, P. Q.

L'autre est d'un fabricant de beurre, M. Pierre Gendron, qui déclare:

"La fabrique qui m'appartient actuellement éprouvait beaucoup de difficulté avec le paiement du lait au cent livres; mais depuis le nouveau procédé, tous mes clients sont satisfaits, car ils obtiennent justice selon la valeur du lait qu'ils apportent. J'ai constaté une amélioration sensible de la qualité du lait, ce qui produit un beurre de qualité supérieure.

(Signé) Pierre Gendron, Saint-Octave, P. Q.

L'Aviculture à l'Exposition de Québec

Les aviculteurs des villes, tout comme ceux de la campagne, qui suivent les expositions provinciales avec intérêt, ont évidemment constaté, avec autant de joie que d'étonnement, l'extraordinaire augmentation du nombre des exhibits dans chaque classe, à l'exposition provinciale de Québec.

L'an dernier, il y avait environ 400 sujets à l'exposition, et cette année, si nous sommes bien informés, on a compté au delà de 1200 sujets exposés.

Dans la majorité des classes, la qualité des exhibits était très bonne. Un fait assez notable est que la qualité des sujets était de beaucoup meilleure dans les classes nombreuses que dans celles où il n'y avait que quelques exhibits seulement.

Les classes les plus populaires étaient:

La Chanteclerc: Bon nombre de sujets exposés, types bons, préparation passable. Cette poule toute canadienne est déjà universellement connue.

La Rhode-Island Rouge à crête simple: Exhibits nombreux, forme et couleur bonnes et même très bonnes chez certains sujets.

Plymouth-Rock barrée: Exhibits très nombreux; qualité, couleur et forme très bonnes chez certains sujets, bonnes et passables pour les autres. Les jeunes sujets n'étaient pas suffisamment développés.

Wyandotte blanche: Forte compétition; sujets de bonne qualité dans l'ensemble, cependant quelques sujets manquaient de forme et un peu de couleur jaune.

Livourne blanche crête simple: Sujets très nombreux; quelques-uns très bons, la majorité manquait de lavage. Les sujets de l'année étaient bien développés, mais de couleur plutôt crème que blanche.

Dindons: Exhibits pas très nombreux, qualité passable.

Oies: Bonne compétition et qualité assez bonne.

Canards: Assez nombreux et qualité assez bonne.

En ce qui concerne les autres variétés, elles étaient bien représentées en quantité et en qualité. Il semble bon, cependant, dans l'intérêt des exposants, de suggérer un peu plus de préparation aux sujets exposés par un bon lavage chez les sujets de couleur blanche, ou par un examen plus sérieux des causes de disqualification, tels que chicots aux ergots, ou mauvaise crête, etc.

En somme, les organisateurs et les exposants méritent toutes nos félicitations pour les nombreux et bons exhibits qui ont fait de la section avicole l'une des plus attractives de l'exposition provinciale.

Raoul Dumaine, Juge officiel.

Groupons-nous

Soulignons les paroles autorisées que sir Henry Thornton, président des Chemins de fer Nationaux du Canada, a prononcées sur la coopération, à l'exposition annuelle d'Ottawa:

"Il me semble, a-t-il dit, que nous avons surtout besoin de coordination, de coopération et d'une politique constructive. Les cultivateurs sont aussi utiles que les manufacturiers et vice versa, et je crois que ceux qui produisent les grandes récoltes de ce pays, et ceux qui manufacturent tant d'objets nécessaires, devraient coopérer harmonieusement. Notre pays est trop jeune, trop pauvre, pour permettre la lutte de classes. Seules les pays riches peuvent se permettre ces luttes. Nous avons besoin d'une politique constructive".